

REUNION ORDINAIRE du 1^{er} MARS 2022

Vidéo surveillance : présentation du principe par les services de la gendarmerie :

L'adjudant-chef LEGRIS (réfèrent sûreté du Département 35) et le Major TANGUY, présentent le principe de la vidéo surveillance. Un diagnostic sera nécessaire pour déterminer où et s'il faut mettre des caméras. Le conseil souhaite continuer la réflexion sur la sécurisation et la prévention et reviendra vers la gendarmerie pour établir le diagnostic.

Centre culturel : attribution des marchés

Le conseil municipal, avec 1 voix contre, 2 abstentions et 14 voix pour, valide les lots 1 (SARL CP Désamiantage), 5 (Berrée), 7 (Picard Electricité), 11 (Audran Tual Réhabilitation SARL), 12 (Piedvache Décoration) et 13 (A.E.A.).

Tarifs salle pour réunions politiques ou d'entreprises

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les tarifs de location pour les partis politiques d'un forfait de 260 € pour la salle polyvalente ; valide les tarifs de location à la ½ journée ou soirée pour les entreprises de Gaël d'un montant de 80€ sans chauffage et 120 € avec chauffage et pour les entreprises extérieures d'un montant de 120 € sans chauffage et 160 € avec chauffage pour les salles annexe, des associations, l'ancienne bibliothèque ou la salle du Bran.

Achat mobilier urbain :

Le conseil municipal, avec 1 voix contre, 2 abstentions et 14 voix pour, valide l'acquisition de mobilier urbain comprenant des mange-debout, des bancs et des tables de pique-nique pour un montant total de 13 000 € TTC

Présentation principe participation santé et prévoyance personnel communal :

Mme Garnier présente le principe de la participation santé et prévoyance pour le personnel communal. La mise en place sera obligatoire respectivement en 2025 et 2026 mais le souhait du bureau est de mettre en place si possible cette mesure avant la date obligatoire.

Animations - Semaine du jeu

Dans le cadre de la fête mondiale du jeu, la communauté de communes propose d'organiser des animations autour du jeu de société, du 16 au 21 Mai prochain sur l'ensemble du territoire communautaire. Chaque commune peut organiser des animations comme elle le souhaite et bénéficier de la communication de la Communauté de Communes.

Sur Gaël, il est proposé, le samedi 21 mai, de faire venir la Récré nomade et d'associer les associations qui souhaitent s'investir.

Questions diverses :

Acquisition terrain M. OLIVE Christian

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'achat de l'angle du terrain de M. Olive sur lequel est implanté un candélabre et une chambre télécom pour la somme de 1000€.

Agenda de GAËL 2023.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'édition 2023 de l'agenda pour une quantité de 850 exemplaires.

Devis travaux Ecole Les Prés verts

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de l'entreprise Sauvage d'un montant de 6 493,58 € TTC pour remplacer une porte extérieure.

Désherbeuse thermique

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le principe de la convention pour la désherbeuse thermique auprès de la communauté de communes. La 1^{ère} année, la commune de Gaël aura la gestion en charge.

Centre de Loisirs Les Dauphins de St-Méen-Le-Grand

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le montant de 11 763 € pour la participation au centre de loisirs de St Méen Le Grand